

Relevé de décisions Bureau du Vendredi 24 avril 2015

<u>Présents</u>: Alain Bonnineau – Olivier Bouchaud (invité) - Jean Luc Boussard – Christine Moucazambo - Jessica Pariente - Laurent Richier (invité permanent, représentant des TEC) - Willy Rozenbaum

Ordre du jour

- 1) Observatoire migrants et autres actions de la Commission migrants
- 2) Validation des actions du COM propre au Corevih IDF Est et proposition d'actions pour l'inter-Corevih
- 3) Financement et ressources humaines du Corevih
- 4) Actualités Centre de santé sexuelle
- 5) Questions diverses

Observatoire migrants et autres actions de la Commission migrants

Olivier Bouchaud, pilote de la Commission migrants est invité pour faire un point sur la forme et le contenu de l'Observatoire de la prise en charge des migrants. Cette demande de précisions fait suite à la réunion de préparation du Contrat d'objectifs et de moyens du Corevih IDF Est du 20 avril 2015. Dans le cadre d'un COM d'1,5 an engageant le Corevih sur la réalisation d'actions, il est proposé de définir les missions et réalisations de l'Observatoire sur ce calendrier

Pour le moment, et dans le cadre d'un calendrier d'1,5 an, l'activité principale de l'Observatoire est celle d'une veille sur les dysfonctionnements de l'accès aux droits et aux soins des personnes migrantes vivant avec le VIH. L'outil de cette veille est une fiche recueil des dysfonctionnements distribuée aux médecins, travailleurs sociaux, associatifs (fiche en attente de validation par la CNIL).

⇒ Pour cette raison, il est proposé et validé que le terme « Observatoire » soit remplacé par « Mission de surveillance de l'accès aux droits et soins ».

Afin de structurer et de pérenniser la mission de surveillance, il est proposé de formaliser un partenariat avec les grands opérateurs de la veille sur la prise en charge des migrants. Il revient à la Commission migrants de réfléchir au contenu de ce partenariat.

⇒ Ce projet d'action de partenariat figurera dans le COM du Corevih.

L'action « Favoriser l'augmentation du nombre de médiateurs » est également reprécisée : est-ce que le Corevih développerait son propre programme de formation ? est-ce que le Corevih soutiendrait l'accès à une formation existante par l'octroi de bourses ?

⇒ Le pilote de la Commission migrants et le Bureau se prononcent en faveur du scénario 1.

Validation des actions du COM propre au Corevih IDF Est et proposition d'actions pour l'inter-Corevih

A la suite du diagnostic épidémiologique présenté le 09 avril en Assemblée générale, le Corevih a réuni les membres du Bureau et les pilotes des Commissions lors d'une réunion le 20 avril 2015 afin de discuter des actions prioritaires à porter dans le cadre du COM. Le Bureau doit à présent valider ces propositions d'actions (cf CR du 20 avril).

⇒ Les actions discutées le 20 avril sont validées par le Bureau.

L'inter-Corevih s'était prononcé en faveur d'un certain nombre d'actions communes lors d'une réunion organisée le 04 décembre 2014. Parmi ces actions, il avait été validé que la formation ETP de niveau 2 (destinée à former des coordinateurs de programmes ETP) serait élargie à l'ensemble des Corevih.

⇒ Cette proposition d'une offre de formation ETP élargie à l'inter-Corevih est maintenue par le Bureau.

Un point est également fait sur le COM en inter-Corevih et le séminaire du 18 mai qui doit permettre de définir un plan d'actions communes. Christine Moucazambo précise que les Corevih animateurs des ateliers seront également responsables de la mise en œuvre des actions qui émergeront lors de ces ateliers. Le Corevih IDF Est pilote l'atelier « Prévention » et co-pilote l'atelier « Prise en charge médico-sociale ».

⇒ Pour cette raison, et dans un objectif de cohérence, il est essentiel que <u>les</u> représentants du Corevih au séminaire soutiennent la validation des actions en inter-Corevih sur lesquelles le Bureau s'est prononcé favorablement.

Liste des représentants sollicités pour le 18 mai :

Prévention: Philippe Desmoulins Le Beault¹ et sous réserve de l'accord de Lucile Bluzat² Dépistage et accompagnement vers le système de soins: Véronique Henry-Kagan³ et sous réserve de l'accord d'Eric Vandemeulebroucke⁴, Nicolas Vignier⁵ et Christophe Ségouin⁶ Maintien dans le parcours de prise en charge: Alain Bonnineau⁷, Jacqueline Ventura⁸ et sous réserve de l'accord de Patricia Honoré⁹. Cet atelier se tiendra le mardi 19 mai, de 16h30 à 19h30, salle de réunion située au RDC droit du pavillon Laveran, à la Pitié-Salpêtrière.

Prise en charge globale : Josiane Phalip Le Besnerais¹⁰, et sous réserve de l'accord d'Hervé Bideault¹¹

2

¹ Représentant UNAF, membre du Bureau

² Responsable pôle prévention et santé sexuelle, INPES

³ Coordinatrice d'Aremedia

⁴ Médecin CDAG Gonesse

⁵ Médecin CDAG Melun

⁶ Médecin CDAG Fernand Widal

⁷ Représentant de Aides, Pilote de la Commission ETP du Corevih IDF Est, Vice-Président du Corevih IDF Est, membre du Bureau

⁸ Infirmière coordinatrice du programme ETP VIH, CH Avicenne, Référente ETP de la Commission ETP du Corevih IDF Est

⁹ Technicienne d'études cliniques, CH Avicenne

¹⁰ Psychologue CSSP Ville-Evrard et CH Delafontaine, Pilote de la Commission psy du Corevih IDF Est

¹¹ Médecin CM Bligny

Prise en charge médico-sociale : Raphaëlle Di Palma¹², Alain Bonnineau, et sous réserve de l'accord d'Isabelle Mercier¹³

° En matière de prévention, le Bureau pré-approuve le projet d'Assises de la prévention en inter-Corevih (validée en inter-Corevih le 04 décembre 2014). Cette proposition sera donc discutée au séminaire du 18 mai.

Cet événement permettrait de :

- Favoriser les échanges autour des nouveaux paradigmes de prévention (Tasp, PrEP) et d'en évaluer la connaissance par les Pvvih eux-mêmes ou en population générale et faire un diagnostic de ce qui est proposé en matière de prévention primaire et secondaire
- Evaluer l'efficience des derniers outils qui doivent favoriser le dépistage ciblé
- Lors d'une table ronde réunissant les acteurs régionaux, émettre des recommandations en vue d'une programmation régionale concernant la stratégie de prévention

Le principe de ces Assises est d'aboutir à un diagnostic partagé et à des recommandations en faveur d'un déploiement de l'offre de prévention, complémentaire, cohérent et diversifié en Ile-de-France.

L'organisation de ces Assises constitue un outil de coordination entre les différents acteurs qui seront invités à constituer le comité de pilotage régional et à participer aux groupes de travail dans lesquels les différentes thématiques seront pré-traitées.

° En matière de prise en charge médico-sociale, conformément aux attendus de la littérature (DGS, FNH VIH), la discussion s'oriente vers un état des lieux régional de la perte d'autonomie ou des risques de perte d'autonomie des PVVIH dans les établissements médico-sociaux (EHPAD, SSR). Ce diagnostic des besoins permettrait d'accompagner les acteurs du médico-social dans la mise en œuvre de projets expérimentaux d'accompagnement pour les personnes vivant avec une maladie chronique « leur permettant de maintenir ou d'accroître leur autonomie » (art. 22 du projet de loi de santé).

Financement et ressources humaines du Corevih

Le Corevih emploie actuellement 18,75 ETP alors que le plein emploi se situe à 21 ETP. Si celui-ci n'est pas atteint, cela aura un impact sur notre financement.

- ⇒ Afin de mettre en œuvre les projets du Corevih IDF Est sur 1,5 an, il est proposé que le 0,5 ETP sur Avicenne occupé par la chargée de mission santé publique devienne 1 ETP.
- ⇒ Il est validé d'ouvrir la fiche de poste pour le recrutement d'un assistant de communication.

Actualités Centre de santé sexuelle

Le Corevih est sollicité sur une demande de financement de 2 D.U. en santé sexuelle pour le personnel du futur Centre de santé sexuelle de Massy.

Aux vus du bilan réservé du 1^{er} stage au Centre de santé sexuelle de La Réunion et du coût de la formation, le Bureau du Corevih valide l'octroi d'un seul financement.

Directrice-adjointe ACT Diagonale, Pilote de la Commission femmes du Corevih IDF Est, membre du Bureau
Assistante sociale, CH Saint-Louis

Calendrier des prochaines réunions de bureau et des séances plénières

Bureau 9 H 30 – 13 H	Séance plénière 17 H - 19 H 30
Vendredi 29 Mai 2015	
Vendredi 19 Juin 2015	Lundi 29 Juin 2015
Vendredi 11 Septembre 2015	
Vendredi 9 Octobre 2015	
Vendredi 6 Novembre 2015	Lundi 23 Novembre 2015
Vendredi 11 Décembre 2015	